



1. Les ressources disponibles en eau et leurs limites

- Le volume d'eau sur notre planète est composé de **97,5 % d'eau salée** et **2,5 % d'eau douce**.
- L'eau est **inégalement répartie** : neuf pays détiennent 60 % des ressources naturelles renouvelables d'eau douce dans le monde (Canada, Brésil). Aujourd'hui, un tiers de l'humanité vit dans une situation où les ressources en eau sont insuffisantes.
En France, aucun risque de pénurie globale en eau n'est à redouter actuellement.

2. Le cycle domestique de l'eau

- L'eau naturelle de surface ou souterraine n'est pas directement consommable. Elle est captée puis acheminée vers une **usine de potabilisation**. Elle subit des **traitements** avant de devenir potable. Une eau potable est donc une eau que l'homme peut **boire sans risque de tomber malade** à plus ou moins long terme. Elle est ensuite stockée dans des châteaux d'eau puis acheminée vers les lieux de consommation grâce à un réseau de distribution.
- Les **eaux usées** correspondent aux eaux rejetées après leur utilisation par l'activité humaine. Elles sont évacuées par les **égouts** et acheminées vers une **station d'épuration**. Elles y subissent différents traitements leur permettant ensuite d'être rejetées dans le milieu naturel.
- L'eau potable a un **coût** qui correspond à :
 - la distribution de l'eau potable ;
 - la collecte et le traitement des eaux usées ;
 - les taxes et les redevances des organismes publics.

3. La consommation en eau d'un ménage

- Le poste de consommation de l'eau utilisée par les ménages est essentiellement destiné à l'**hygiène** et aux **sanitaires**.
- L'**eau virtuelle** est l'ensemble des consommations d'eau nécessaire à la fabrication d'un produit.
- L'**empreinte en eau** d'un produit est une mesure de l'estimation du volume d'eau utilisé durant son cycle de vie depuis l'extraction des matières qui le composent jusqu'à son élimination.

4. Les mesures de prévention pour préserver l'eau

- Les **actions individuelles** consistent pour le citoyen à préférer les douches aux bains, opter pour des appareils économes, utiliser des régulateurs de débit et des chasses d'eau à double flux...
- Les **mesures collectives** mises en place visent à :
 - mettre aux normes les stations d'épuration ;
 - améliorer le réseau d'assainissement et de distribution ;
 - réduire les pollutions industrielles et agricoles ;
 - protéger les captages d'eau potable...